



Chères et Chers Aramonais,

Depuis le début de ce mois de juin, l'espoir et le sourire prennent le pas sur la morosité et le désespoir.

Enfin, nous sommes presque libres ! Certes, une liberté contrôlée, mais oh combien appréciée, après ce long confinement de plus de 3 mois !

Quel plaisir de se retrouver enfin, en famille ou bien entre amis et quel plaisir de pouvoir s'asseoir à une terrasse de café, lieu de convivialité et de lien social.

Le Covid-19 est certes contrôlé, mais il faut malgré tout rester encore vigilant et respecter les gestes sanitaires toujours en vigueur.

Une nouvelle étape du déconfinement nous a été annoncée et laisse espérer ainsi des mois à venir meilleurs, où la vie sociale, culturelle et festive reprendra toute sa place, permettant ainsi à notre village de retrouver sa dynamique habituelle. Comment la mairie a-t-elle vécue cette crise sanitaire ?

Quel a été le rôle et la place du personnel communal ?

Comment vos élus ont-ils pu se rendre utiles durant cette triste période de confinement généralisé?

J'ai souhaité fixer comme fil conducteur la solidarité, l'aide aux personnes seules ou isolées et l'aide aux familles vulnérables.

Chaque agent et chaque élu avait un rôle bien précis avec les mêmes objectifs.

Je vous ai tenu informé de tout cela périodiquement, via le site de la mairie, les réseaux sociaux et via des documents distribués dans vos boîtes aux lettres.

J'ai également souhaité que le lien ne soit jamais rompu entre vous, la mairie et vos élus durant cette période difficile et c'est la raison pour laquelle nous restions joignables téléphoniquement à toute heure de jour comme de nuit. Je l'ai déjà dit et écrit, mais je renouvelle mes remerciements très sincères au personnel municipal et aux élus qui m'ont soutenu dans cette triste et difficile situation liée à la pandémie.

Ces remerciements s'adressent également à tous les acteurs ayant contribué de près ou de loin, afin que notre commune puisse continuer de vivre et fonctionner.

Permettez-moi de remercier particulièrement l'ensemble des personnels soignants, sans oublier les pharmaciens, commerçants, associations caritatives et autres acteurs économiques, qui se sont mobilisés durant cette longue période de confinement.

Nous avons relevé le défi et avons courageusement ouvert les écoles le 18 mai dernier, ceci malgré un protocole sanitaire très contraignant, mobilisant une grande partie de notre personnel communal. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel enseignant

pour leur parfaite collaboration et souligner leur esprit de service public.

Parallèlement à cela, nous avons mis en place gratuitement l'accueil périscolaire matin, midi et soir sur les lieux mêmes de l'école, permettant ainsi aux parents de pouvoir soit reprendre le travail, soit tout simplement se reposer un peu, surtout après ces trois mois de confinement.

Le centre de loisirs était bien évidemment le lieu d'activité accueillant vos enfants les mercredis, pendant cette période scolaire.

Tout est mis en œuvre afin que le centre puisse fonctionner durant les mois de juillet et août, mais toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Vous avez certainement remarqué que tous nos agents techniques sont mobilisés pour que nos espaces et nos bâtiments publics soient propres et accueillants pour nous tous, mais aussi afin qu'ils puissent être mis à disposition le plus rapidement possible à nos associations, au collège et aux écoles.

La vie associative semble reprendre petit à petit, à l'image de celles qui mènent leurs activités sur les espaces publics extérieurs plein(tir à l'arc, tennis, yoga, judo, etc...).

Malheureusement et au vu des règles toujours très strictes, notre salle des fêtes, notre gymnase dont les travaux sont achevés, notre centre culturel et notre maison des associations restent encore fermés, ceci en attendant la nouvelle phase de déconfinement annoncée pour le mois de juillet.

Certainement qu'après la fermeture des écoles, mobilisant une très grande partie de notre personnel communal, des perspectives meilleures seront possibles. Je reste persuadé de votre compréhension et vous remercie une dernière fois pour votre collaboration durant toutes ces années, où j'ai eu plaisir à vous accompagner dans la réalisation de vos projets créateurs de lien social.

Le 28 juin prochain, date choisie pour le 2nd tour des élections municipales, qui je l'espère mobilisera davantage d'électeurs, vous aurez à choisir une équipe qui devra conduire la gestion de notre municipalité.

Je reste convaincu que vous ferez le bon choix, dans le respect de la démocratie.

Quant à moi, je peux vous assurer que j'ai eu plaisir de servir mon village et vous servir depuis toutes ces nombreuses années, même si parfois la mission était difficile et les contraintes nombreuses.

Permettez-moi malgré tout de souligner, que contrairement à ce que certains candidats pensent et écrivent pendant cette période électorale, les investissements réalisés durant ces 12 années ont tous été d'utilité publique et d'intérêt général.

Notre village est propre et accueillant, notre patrimoine bâti, créateur de lien social intergénérationnel et d'activités économiques induites, a été rénové presque entièrement pour le plus grand plaisir de nous tous.

Je remercie les élus de la majorité qui m'ont toujours suivi dans mes décisions.

Je tenais également à rappeler que l'économie est de la compétence communautaire et que la fiscalité est récupérée par cette collectivité. Chaque commune perçoit une part de cette richesse économique.

Un plan d'action a été mis en place par le conseil communautaire en



2019 afin de pérenniser son fonctionnement jusqu'en 2027.

Toutefois sa survie et parallèlement la nôtre dépendent fortement des richesses économiques existantes et celles à venir.

Aramon joue une grande place sur le plan économique, d'où la nécessité de préserver et d'accompagner nos industries existantes et surtout de continuer à impulser la redynamisation du site industriel d'EDF.

C'est ce que j'ai fait tout au long de ces 12 années de mandat.

Je laisse la municipalité structurée administrativement et un budget de fonctionnement excédentaire, ceci grâce à une gestion rigoureuse et saine et malgré des dotations de l'État quasiment inexistantes.

Je rajouterai que nous avons maintenu notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux ceci afin de préserver votre pouvoir d'achat.

Je clôturerai enfin en souhaitant bon vent à l'équipe qui reprendra derrière.

Je vous dis au revoir et au plaisir je l'espère de pouvoir nous rencontrer entre simples citoyens.

Michel Pronesti, Maire



Le village en images



L'accueil en mairie reprend selon les horaires habituels d'avant le confinement.

Il est désormais inutile de prendre un rendezvous préalable.

Vous êtes toujours invités à respecter les gestes barrières.

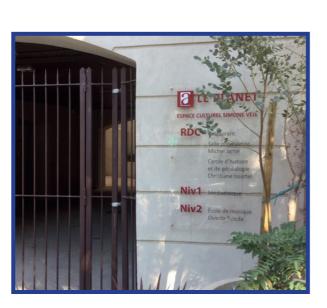
Horaires: 8h30 à 12h et 14-17h du lundi au vendredi.

Notre police municipale est chargée de mettre en place l'ensemble des mesures liées à votre sécurité. Les derniers temps, leurs missions essentielles étaient liées aux gestes barrières imposés par la pandémie.





Remercions encore les bénévoles des associations humanitaires.



Depuis le début du déconfinement, le CCAS, Centre communal d'action sociale en partenariat avec La Croix rouge, le Secours populaire, et le Secours catholique, continue d'intervenir auprès des familles les plus démunies.

La médiathèque, au vu des contraintes sanitaires imposées, ne pourra pas pour l'instant être réouverte et nous en sommes désolés, car nous sommes bien conscients de l'importance de cette structure culturelle publique dans cette période difficile.

Nous vous suggérons de participer à un concours de nouvelles, organisé par le festival du Polar de Villeneuve-les-Avignon. Notre commune est partenaire de ce festival. Le personnel de la médiathèque fera le lien.

Retrouvez le règlement du concours sur le site de la Mairie : www.aramon.fr

Le village en images



Les enfants des écoles maternelles en classe dans le respect du protocole sanitaire.

Les enfants au centre de loisirs avec leurs animateurs respectant les distances physiques.



Les familles et leurs enfants s'approprient de nouveau les jardins publics.

Le village en images

lot d'Alfred nettoyé et parcours sportif de nouveau accueillants.



Gymnase:

Travaux de toiture achevés à la Halle aux sports et relookage de l'entrée principale. Prochainement mis à disposition de nos associations.

La zone humide des Paluns, alliant agriculture et écologie, est fonctionnelle.



Reprise du fonctionnement du club de Tennis, en respectant les règles imposées par la FFT et la collectivité.



L'association **Yoga Pour Tous** reprend partiellement ses activités à partir du lundi 15 juin 2020. Pour les deux dernières semaines du mois de juin, les adhérent.e.s pourront pratiquer en plein air à la Lône d'Aramon en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Si l'évolution des règles sanitaires le permet, l'association **Yoga Pour Tous** proposera des séances en plein air, ouvertes à tous.tes, au mois de juillet.







ARAMON

JUILLET & AOUT TOUS LES JEUDIS

VISITE COMMENTEE DU VILLAGE

ESPLANADE & PARC DU CHATEAU

RENDEZ-VOUS à 10h00 DEVANT L'OFFICE DE TOURISME

Tarif: 5 € par adulte – gratuit pour les enfants

Inscription sur messagerie 04 66 62 97 28 avant 18h la veille et ocparamon@free.fr en indiquant vos coordonnées pour la confirmation.

organisé par l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon, Les Amis de Saint Pancrace et les Amis du château d'Aramon L'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon, les amis de Saint Pancrace et les amis du château d'Aramon organisent en juillet et août, une visite commentée du village tous les jeudis.

Tarif: 5 euros par adulte, gratuit pour les enfants.

Inscription au 04 66 62 97 28 avant 18h la veille du jour de visite ou ocparamon@free.fr

Second tour des élections municipales : dimanche 28 juin 2020



Horaire 8-18h

Veuillez vous munir de votre carte d'identité et d'un masque comme le recommande le gouvernement.

Respectez les distances physiques de sécurité et les gestes barrières

La municipalité mettra en place les consignes de sécurité sanitaire nécessaires.

Si vous ne pouvez vous déplacer, pensez à faire une procuration.

Urgences	112	Centre antipoison	04 91 75 25 25	SOS Guêpes	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03	& Frelons 04 30 38 10 7	
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police	04 66 03 19 34
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	intercommunale	06 37 65 44 27
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Gendarmerie	04 66 57 03 53
		Préfecture	0 820 091 172	Office du	04 66 37 22 34
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 00	Tourisme du Pont du Gard	(Remoulins) 04 66 37 95 05 (Aramon)

Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon

Responsable d'édition : Serge Gramond, délégué à la communication

Graphisme: Sophie Gramond-Rault

Service communication : Hôtel de ville, 30390 Aramon - Les associations qui reprennent progressivement leurs activités, peuvent envoyer un communiqué à communication@aramon.fr.

Photos: Michel Pronesti, Serge Gramond, Sophie Gramond-Rault, Mairie Aramon, Roland Sollins

Impression : Despesse - Tirage : 2 500 exemplaires sur papier 50%

fibres recyclées - Imprimé en France. Mairie d'Aramon : 04 66 57 38 00

Infirmières	
Caroline Rossi Delphine Condette	04 66 03 06 67
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64